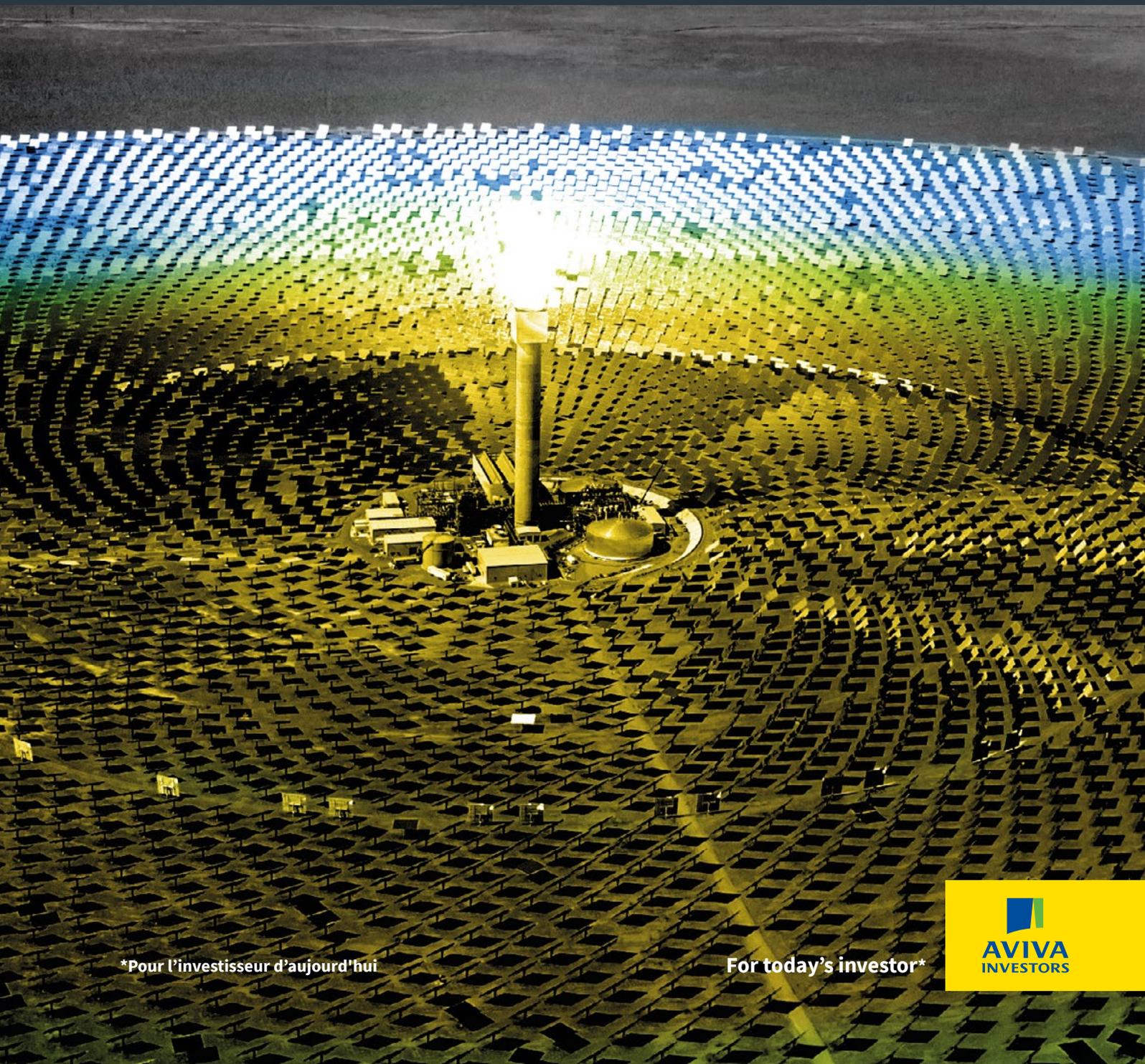


# Aviva Investors France Rapport ESG et Climat

Conformément aux dispositions de l'article 173 de la loi  
n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition  
énergétique pour la croissance verte

2019



\*Pour l'investisseur d'aujourd'hui

For today's investor\*

  
AVIVA  
INVESTORS





# Sommaire

---

- 4** Préface
- 5** Présentation d'Aviva Investors France
- 6** Les engagements d'Aviva Investors France
- 8** La prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement
- 21** L'information à destination des clients
- 22** Liste des OPC concernés par la prise en compte des critères ESG
- 25** Les initiatives de place



## Inès de Dinechin

### Présidente du Directoire d'Aviva Investors France

Unir nos forces pour l'investisseur d'aujourd'hui et de demain.

En tant que filiale d'assureur, il est dans l'ADN de notre maison d'anticiper les risques à des horizons lointains. C'est pourquoi nous sommes un gérant d'actifs financiers pour les Investisseurs d'aujourd'hui mais aussi de demain.

Notre vision de long terme nous a conduit à nous positionner de longue date comme un gérant activiste, cherchant à avoir un impact positif sur les entreprises dans lesquelles nous investissons et à orienter les actions publiques, en particulier auprès de l'ONU. Notre engagement porte notamment sur l'Investissement Responsable. Depuis 2006, nous sommes un des membres fondateurs des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UN PRI) et nous adhérons à ses Objectifs de Développement Durables (ODD) définis lors du sommet historique de 2015 et adoptés par les dirigeants du monde. Au nombre de 17, ces objectifs visent à transformer l'avenir de l'humanité et de notre planète à l'horizon de 2030 « en mobilisant les énergies pour mettre fin à toutes les formes de pauvreté, combattre les inégalités et s'attaquer aux changements climatiques, en veillant à ne laisser personne de côté. »

En tant qu'Investisseur nous avons le pouvoir de faire bouger les lignes en orientant le comportement des sociétés que nous finançons pour les inciter à aller vers des pratiques plus durables. C'est en ce sens que nous avons adopté une philosophie d'Investissement Responsable commune à l'ensemble des collaborateurs du groupe, et avons intégré les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance à nos processus de gestion.

C'est également la raison pour laquelle nous utilisons très activement nos droits de vote et l'engagement actionnarial pour faire entendre notre voix.

Le réchauffement climatique fait partie des objectifs de développement durable que nous ne pouvons ignorer et sur lesquels nous devons agir dès à présent. Au cours de l'année 2018, nous avons décidé d'intégrer ce thème à nos réflexions stratégiques, à nos ambitions de développement tant internes qu'externes et à nos offres d'investissement en tenant compte des besoins de nos clients, des recommandations des pouvoirs politiques et des impacts sur la société civile.

Contribuer à la transition climatique et accompagner durablement le changement constituent un engagement de long terme et un processus vertueux qui, j'en suis convaincue, profiteront à tous.

“*En tant qu'Investisseur nous avons le pouvoir de faire bouger les lignes en orientant le comportements des sociétés que nous finançons pour aller vers des pratiques plus durables.*”

**Inès de Dinechin**

Présidente du Directoire  
d'Aviva Investors France

# 1. Présentation d'Aviva Investors France

Aviva Investors France (AIF) est aujourd'hui le pôle d'expertise sur les classes d'actifs de la zone Euro au sein d'Aviva Investors, et gère 104 Mds€ à fin décembre 2018 :

Aviva Investors France met à disposition de ses gérants des éléments d'analyse Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) pour qu'ils puissent les prendre en compte dans leurs décisions d'investissement. Ainsi, tous nos fonds, dans toutes les classes d'actifs et zones géographiques, bénéficient d'une intégration ESG, notamment l'accès à la recherche ESG, le score ESG et carbone du portefeuille.

L'expérience et la stabilité des équipes constituent la base de la valeur offerte à nos clients. L'intégration complète de toutes ces équipes à notre modèle de gouvernance nous permet de faire bénéficier nos clients d'une expertise locale et internationale à laquelle sont intégrés de puissants outils et processus d'analyse ESG.

Conscients de l'importance de relever les défis de l'intégration ESG, nous avons souhaité en 2018 renforcer les moyens humains dédiés à l'Investissement Responsable tant au niveau du Groupe Aviva Investors qu'au niveau local d'Aviva Investors France.

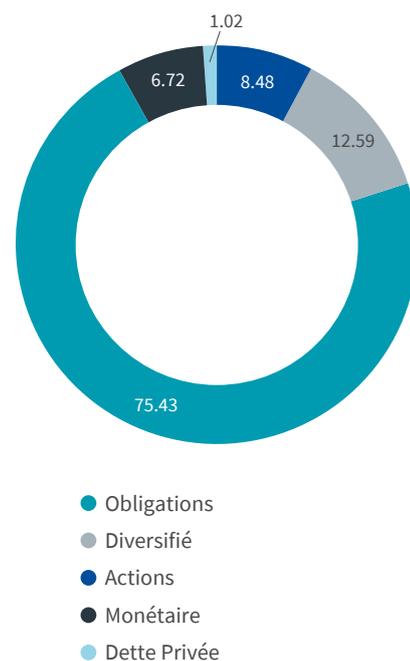
Ainsi, notre équipe GRI (Global Responsible Investment team) compte aujourd'hui 19 professionnels, dont 3 basés à Paris, et représente

un centre d'expertise sur toutes les questions environnementales, sociales et de gouvernance.

- Nos spécialistes basés à Londres sont en charge des activités d'engagement et de vote, ainsi que d'analyse et de recherche des émetteurs permettant de conforter les décisions des équipes de gestion d'Aviva Investors France.
- Nos 3 analystes ESG à Paris sont rattachés directement à l'équipe Investissement Responsable au niveau Global et au Directeur Général au niveau local, en charge de décliner la politique ESG du Groupe sur le périmètre français et d'accompagner les gérants dans l'intégration des critères ESG dans leur gestion au quotidien.

Ces équipes sont également force de proposition sur la conception des nouvelles stratégies à forte composante ESG que nous développons ainsi que sur le déploiement des processus ESG au sein d'Aviva Investors France. Un axe prioritaire pour notre équipe GRI est de collaborer avec nos clients pour les aider à concevoir des solutions d'investissement qui répondent à leurs préférences d'investissement responsable que ce soit par le biais d'OPC ou de mandats définis sur mesure.

**Graphique 1 : Répartition des actifs gérés par Aviva Investors France en milliards d'euros**



Source: Aviva Investors France



## 2. Les engagements d'Aviva Investors France

Aviva Investors France est un acteur engagé de longue date dans l'Investissement Responsable.

Notre stratégie mettant l'Investissement Responsable et la finance durable au cœur de nos préoccupations repose sur trois axes stratégiques :

“Cette année encore, nous avons considérablement renforcé les moyens et les équipes afin d'aller toujours plus loin dans l'intégration des critères ESG à notre gestion d'actifs. Nous souhaitons qu'ils imprègnent l'ensemble de nos produits et qu'ils guident l'innovation”

**Denis Lehman**  
Directeur général  
Aviva Investors France

1

### L'intégration des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement

Nous travaillons avec nos analystes et gérants afin d'intégrer les facteurs ESG les plus pertinents dans les décisions d'investissements – pour une meilleure prise en compte du risque

2

### L'engagement actionnarial

Nous nous engageons et votons activement afin de promouvoir une bonne gouvernance et une pratique commerciale durable – pour des investissements de qualité

3

### La participation aux initiatives de place

Nous soutenons les mesures de politiques publiques et nous défendons la mise en place d'une finance durable au niveau national, européen et mondial – pour une création de valeur durable

L'approche générale en faveur de l'investissement ESG d'Aviva Investors France repose sur la conviction qu'une intégration des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance dans les analyses d'investissement et les processus de décision peut générer des bénéfices pour ses clients et pour la société. Par ce biais, Aviva Investors France souhaite améliorer la prise en compte des risques et opportunités associés aux facteurs ESG lors de la décision d'investissement et de son suivi.

Nous avons été l'une des premières sociétés de gestion de dimension internationale à avoir intégré les aspects ESG au sein de notre processus de prise de décisions, et à exprimer nos opinions en privilégiant une politique de vote active. Nous sommes par ailleurs l'un des premiers signataires des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) des Nations-Unis et du UK Stewardship Code.



# 3. La prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement

## I. Intégrer l'ESG dans nos décisions d'investissement

Notre approche d'intégration des considérations ESG au processus d'investissement conduit nos gérants à piloter la performance ESG des portefeuilles, parallèlement au pilotage financier. L'objectif de cette approche est d'obtenir une amélioration sensible du score global ESG des portefeuilles sur la durée et par rapport aux indices, tout en maintenant la performance financière des fonds sans qu'il soit nécessairement formulé de manière quantifiée pour chacune des mesures E, S ou G.

Notre connaissance des questions et des tendances environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) nous aide à comprendre les risques susceptibles d'affecter nos investissements et à déceler les opportunités d'investissement.

Nous sommes convaincus que la décision d'investissement doit prendre en compte tous les risques qui peuvent influencer négativement la performance d'un investissement à long terme, qu'ils soient d'ordre ESG ou climatique. Un processus de suivi des controverses ESG est également inclus dans cette intégration.

L'intégration des considérations ESG intervient à chaque étape du processus d'investissement d'Aviva Investors France. Ce dernier tient compte de l'environnement de marché, des tendances sectorielles, et des spécificités propres à chaque classe d'actifs. Pour cela, l'équipe Global Responsible Investment (GRI) réalise des analyses qualitatives des aspects ESG sur les plans macro, thématique, sectoriel mais aussi au niveau des titres individuels et de certains actifs spécifiques. Nous utilisons aussi des modèles internes de traitement des données ESG qui synthétisent les informations internes et externes pour fournir aux équipes de gestion des évaluations quantitatives des risques ESG des titres individuels et des portefeuilles.

### Analyse macroéconomique

Dans le cadre du processus d'investissement, nous cherchons à nous forger une opinion prospective sur les tendances et les évolutions politiques, économiques et sociales et la manière dont elles impactent les différents secteurs économiques. Des réunions trimestrielles entre les différentes

équipes d'investissement d'Aviva Investors France donnent lieu à la publication de la « House View » dont la vocation première est d'orienter les décisions d'investissement de moyen et long-terme, ainsi que guider l'allocation d'actifs dans le cadre des stratégies multi-actifs.

L'équipe GRI, qui constitue un pilier de ce processus, s'assure que les facteurs ESG les plus importants sont pris en compte lors de la détermination des perspectives macroéconomiques à l'échelle de l'entreprise. Ainsi, des thèmes tels que les répercussions des négociations mondiales sur le climat, du populisme et du nationalisme, ainsi que de la gouvernance et des réformes sociales sur les principaux marchés ont contribué à former les perspectives du scénario de référence.

### Obligations souveraines

Nous avons développé un modèle analytique solide pour évaluer les perspectives prévisibles des émetteurs souverains. Ce modèle repose sur une évaluation selon six grandes thématiques comprenant la croissance, l'environnement monétaire et budgétaire, les comptes courants ou encore la situation politique. Notre équipe GRI a joué un rôle déterminant dans l'identification des facteurs pour évaluer la situation politique d'un pays. Les facteurs qui sont pleinement intégrés dans ce modèle d'évaluation de la dette souveraine sont notamment le contrôle de la corruption, l'état de droit, la liberté de la presse et la responsabilité des gouvernants. Nous passons également en revue les données et analyses ESG spécifiques des différents émetteurs, lesquelles sont ensuite intégrées dans le référentiel des risques et des évaluations concernant les obligations d'État.

## Actions et obligations d'entreprise

Aviva Investors France fournit des financements en actions et en dettes pour soutenir les entreprises sur les marchés mondiaux. Par conséquent, nous avons développé une philosophie et mis en place une plateforme de recherche intégrée pour aider à l'évaluation des risques et opportunités des différents secteurs. Nos analystes ESG étudient les secteurs, les industries et les émetteurs individuels.

Les évaluations sectorielles s'appuient sur les connaissances ESG issues des recherches internes et externes, des dossiers de vote par procuration et de l'expérience issue des initiatives d'engagement avec l'entreprise.

Ces travaux sont réalisés à l'échelle de chaque entreprise, quelle que soit la structure de capital privilégiée par une stratégie d'investissement.

L'équipe GRI contribue activement à l'évaluation ESG des secteurs et des entreprises à travers des notes de recherches et des activités d'engagement actionnarial. Le tableau de bord ESG (ou « ESG Heatmap ») est la pierre angulaire de l'intégration des critères ESG pour les actions et obligations d'entreprises. Il agrège les notations des différents types de risques ESG de chaque contrepartie faisant partie de l'univers d'investissement. MSCI, une société spécialisée dans le développement d'outils d'aide aux investissements, utilise un ensemble d'informations mises à disposition par ces contreparties pour le calcul d'un score ESG, dont l'empreinte carbone. Ces informations, ainsi qu'une note de recherche sur la qualité de la gouvernance de l'entreprise et l'historique des votes exercés, sont ensuite intégrées dans un algorithme propriétaire qui attribue à chaque contrepartie un score ESG final, appelée « Score AHA » (Aviva Heatmap Algorithm - AHA). Les données retraitées sont communiquées aux gérants via la plateforme Bloomberg. Nous utilisons également des données ESG brutes et le score AHA dans Aladdin, notre outil front-to-back.

En complément du tableau de bord ESG, Aviva Investors France dispose également de données sur l'intensité carbone pour la très grande majorité de ses investissements en actions, obligations et monétaire, afin d'évaluer l'évolution historique des émissions carbone de chaque entreprise. Elles peuvent également être agrégées au niveau d'un fonds afin de lui attribuer une note ESG globale et une intensité carbone.

Des formations régulières sur l'utilisation du tableau de bord ESG sont organisées pour les gérants. Elles permettent de développer leur compréhension concernant l'impact économique potentiel de ces facteurs sur un secteur d'activité donné ou à l'échelle d'un investissement.

Nous tirons parti de l'expertise de l'équipe GRI, des recherches sur mesure commandées auprès de courtiers et d'organismes de recherche, ainsi que des informations supplémentaires provenant de sources moins conventionnelles, telles que les ONG et la société civile, pour nous forger une vue détaillée des impacts et des risques ESG.

Ainsi, nous pouvons dresser un récapitulatif complet de l'impact des problématiques ESG aussi bien sur le Groupe Aviva que sur les entreprises ou secteurs d'activité dans lesquels nous investissons.

Dans le cas spécifique des obligations d'entreprises, le tableau de bord est complété par des analyses ad-hoc des équipes d'analystes crédit qui prennent en compte les aspects liés au développement durable et les risques climatiques lors du processus de notation interne des émetteurs. Cela nous permet d'identifier les entreprises qui agissent sur ces risques et savent les transformer en opportunités afin d'assurer la pérennité et la viabilité de leur modèle économique.

## Infrastructures durables

En Juin 2015, le Groupe Aviva a annoncé l'objectif d'investir 500 millions de livres sterling sur une période de cinq ans dans les infrastructures bas-carbone. Le Groupe Aviva s'était également fixé pour objectif d'éviter 100 000 tonnes de CO2 par an à travers ces investissements. Ces objectifs ont été atteints en 2017 avec trois ans d'avance et 527,5 millions de livres sterling ont été investis dans des projets d'infrastructures bas-carbone (éolien, solaire, biomasse, efficacité énergétique).

La prise en compte de considérations ESG dans le cadre de ces investissements est systématique et suit l'approche de due diligence ESG développée par Aviva Investors France. Cette dernière tient compte des impacts sur la biodiversité, de la stratégie climat, des conditions de travail, des relations avec les parties prenantes et des pratiques de lobbying. L'équipe Infrastructure utilise également un questionnaire propriétaire développé sur la base d'un référentiel Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) qui évalue les performances durables des portefeuilles immobiliers à travers le monde pour les investisseurs institutionnels. Celui-ci est envoyé annuellement aux sociétés en portefeuille et les données compilées font l'objet d'un suivi annuel. La prochaine évolution méthodologique consistera à développer une série d'indicateurs de performance et de communiquer plus largement les impacts ESG des activités d'investissement dans le secteur des infrastructures durables.

“La sélection des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI) a pour objectif de soutenir la croissance et l’innovation ainsi que de remplir efficacement sa mission de financement de l’économie française et européenne.”

## Dettes privées

Nous démontrons également notre engagement à intégrer des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans le cadre de notre activité Dette Privée. La sélection des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI) a pour objectif de soutenir la croissance et l’innovation ainsi que de remplir efficacement sa mission de financement de l’économie française et européenne. Nous avons travaillé avec le cabinet indépendant Vigeo-Eiris pour développer un dispositif robuste de reporting ESG pertinent pour nos activités de Dette Privée. Un aspect important de ce dispositif est de construire et entretenir des relations durables et transparentes avec les sociétés du portefeuille.

Le processus de sélection de ces investissements par les équipes d’Aviva Investors France intègre un volet d’investissement responsable. Il est ainsi demandé aux sociétés pour lesquelles un financement est envisagé d’aborder leurs pratiques et leurs engagements en matière ESG.



### • Sur le volet Environnement

L’équipe Dette Privée s’attache à ce que les sociétés financées intègrent l’enjeu de l’empreinte carbone dans leur activité et prennent en compte les considérations environnementales dans leur stratégie globale (conception, fabrication, distribution, utilisation et élimination des produits et services).



### • Sur le volet Social

Elle veille à l’existence d’engagements en faveur du respect des droits humains fondamentaux, de la qualité des ressources humaines, de la contribution au développement économique et social des territoires d’implantation ainsi que du respect de la chaîne de valeurs (relations durables avec les clients et les fournisseurs, pratiques de marché responsables, etc).

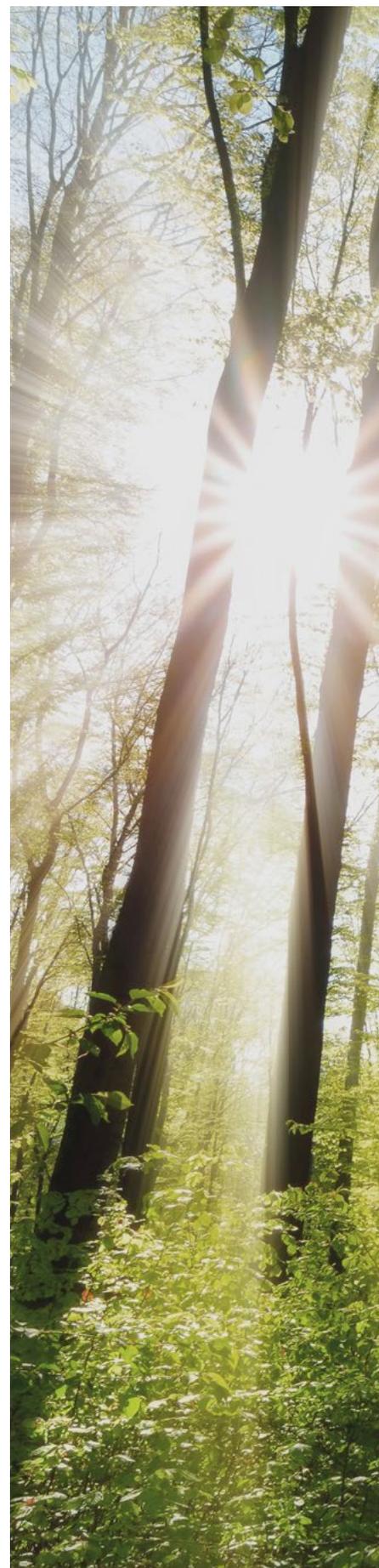


### • Sur le volet Gouvernance

L’équipe accompagne sur le long terme les entreprises dans leur développement, en maintenant des relations de proximité avec la direction des sociétés dans lesquelles les fonds de dette privée investissent et en veillant à l’équilibre et à l’efficacité des instances de gouvernance, à la robustesse des mécanismes d’audit et de contrôle et au respect des intérêts des actionnaires.

Ainsi, grâce à l’outil mis à disposition par Vigeo, les équipes de Dette Privée d’Entreprise ont la possibilité de paramétrer un questionnaire à l’attention de l’entreprise avec les thèmes et les questions adaptés au secteur de cette dernière (par exemple l’environnement pour une entreprise de chimie). L’équipe de gestion évalue ensuite chaque réponse et attribue un score pour chaque sous thème. Enfin, un score final est calculé en fonction des pondérations choisies par l’équipe. La note globale du fonds peut être calculée en prenant en compte tous les actifs du fonds.

L’analyse ESG est mise à jour tous les ans, ce qui permet de suivre l’évolution de la note ESG par actif et par fonds.





“Se comporter comme un actionnaire engagé est l'une des principales responsabilités des investisseurs.”

## II. Un actionariat actif via l'engagement, le vote et les réformes de marché

Nous usons de notre influence pour encourager les bonnes pratiques dans les entreprises et les projets dans lesquels nous investissons, et pour mieux comprendre le risque d'investissement lié aux problématiques ESG et ainsi le réduire.

Une équipe dédiée au sein de l'équipe Global Responsible Investment (GRI) coordonne la totalité de nos activités d'engagement actionnarial ESG et exerce nos droits de vote. Elle échange régulièrement avec les équipes de gestion en France afin de confirmer les résolutions et les positions à tenir lors des assemblées.

### Vote

Le vote est un élément essentiel du processus d'investissement ; Aviva Investors a depuis plus de 20 ans formalisé sa politique de vote et d'engagement actionnarial. Cette politique est révisée annuellement afin de renforcer sa pertinence sur la base des informations recueillies lors des assemblées générales d'actionnaires. Soumise à la validation du Conseil d'Administration d'Aviva Investors et du Groupe Aviva, elle définit un certain nombre de principes de vote et notamment la manière dont le Groupe Aviva se positionne sur les problématiques ESG des entreprises.

Par l'exercice des droits de vote, Aviva Investors encourage également une meilleure transparence des performances ESG des entreprises. Au cours de l'année 2018, Aviva Investors a voté lors de 4713 assemblées d'actionnaires, soit dans près de 96% des assemblées auxquelles il était en droit de le faire, dont 714 pour Aviva Investors France où les investissements sont davantage orientés vers des actifs obligataires.

### Engagement

L'engagement de l'entreprise fait partie intégrante de la gestion des risques et des opportunités ESG au sein de nos portefeuilles. A titre individuel ou collectivement aux côtés d'autres investisseurs, Aviva Investors entretient également un dialogue actif avec les entreprises dans lesquelles il investit. Nous nous engageons auprès des entreprises pour les encourager à agir sur les problématiques environnementales, sociales et sociétales et, en particulier, sur les sujets liés à la gestion du risque climatique et la transition vers une économie bas carbone. Nous les incitons à améliorer leurs performances ESG et à adopter des meilleures stratégies et systèmes de gestion, afin de tirer profit des opportunités ESG et de gérer les risques ESG.

Au quotidien, les initiatives d'engagement consistent pour notre équipe GRI à organiser des réunions ou des appels téléphoniques avec des membres des conseils d'administration ou de la direction des entreprises. Le résultat de ces initiatives est consigné dans notre base de données, pris en compte lors des votes et intégré dans notre tableau de bord ESG. Pour les positions gérées de manière active, l'engagement est mené de front entre les équipes de gestion et GRI, les conclusions sont transmises aux gérants de fonds lors des réunions régulières.

Compte tenu des moyens nécessaires à mettre en place pour ces initiatives, il est essentiel de se fixer des priorités. Grâce à notre tableau de bord ESG, nous sommes en mesure de cerner nos principales inquiétudes et d'identifier des éléments secondaires tels que la taille de notre position, les priorités thématiques, les priorités liées aux assemblées générales et les événements déclenchant des initiatives d'engagement ciblées. Nous mettons en place des plans d'engagement annuels, dont les progrès sont contrôlés et suivis régulièrement.

Notre politique de vote et d'engagement est disponible sur notre site : <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nous-connaître/investissement-responsable>

Au cours de l'année 2018, nous avons mené 2938 initiatives d'engagement avec 1954 sociétés sur les sujets ESG, indépendamment des votes, au travers de divers moyens (appels téléphoniques, réunions, consultations, lettres, etc.).

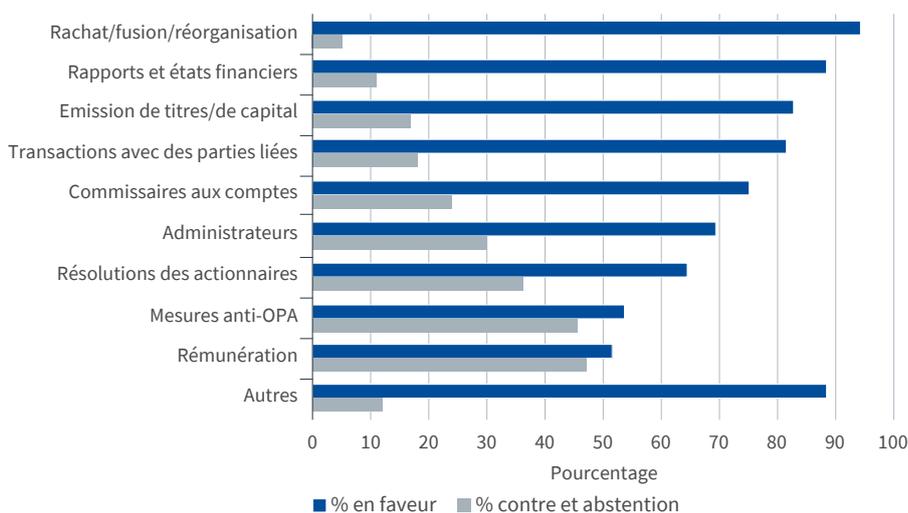
“Notre engagement favorise les changements dans les entreprises dans lesquelles nous investissons.”

**Graphique 2 : Répartition des résolutions votées**

|  | Nombre total de résolutions | Répartition des résolutions |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>Administrateurs</b>                     | 25550                       | 47%                         |
| <b>Emission de titres/de capital</b>       | 6645                        | 12%                         |
| <b>Rémunération</b>                        | 6062                        | 11%                         |
| <b>Commissaires aux comptes</b>            | 3993                        | 8%                          |
| <b>Rapports et états financiers</b>        | 2720                        | 5%                          |
| <b>Résolutions des actionnaires</b>        | 1139                        | 2%                          |
| <b>Transactions avec des parties liées</b> | 1040                        | 2%                          |
| <b>Rachat/fusion/réorganisation</b>        | 583                         | 1%                          |
| <b>Mesures anti-OPA</b>                    | 92                          | 0,2%                        |
| <b>Autres</b>                              | 6511                        | 12%                         |

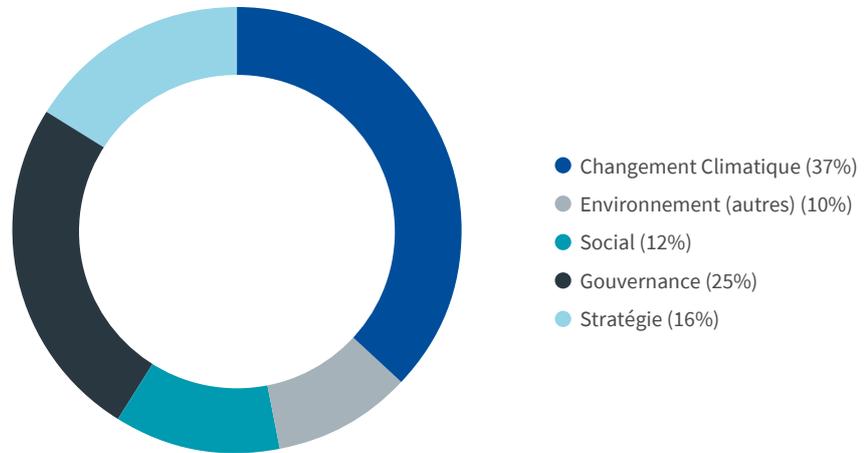
Source : AIGSL, 31/12/2018

**Graphique 3 : Orientation des votes**



Source : AIGSL, 31/12/2018

**Graphique 4 :** Engagement actionnarial d'Aviva Investors par type de facteur ESG



Source : AIGSL, 31/12/2018



### III. Exemples d'engagement depuis avril 2018

#### a) EDF : une stratégie d'avenir

Entreprise du secteur des services aux collectivités, EDF (Électricité De France) fait partie des plus gros producteurs d'électricité au monde. En 2018, nous avons instauré un dialogue avec EDF pour vérifier dans quelle mesure sa stratégie était capable de profiter de la politique énergétique de l'État français. Ce dernier exerce clairement une influence significative sur le conseil d'administration et la stratégie d'EDF via sa participation (+83 % des actions en circulation), mais nous voulions comprendre le positionnement futur de la société concernant l'évolution du mix énergétique, ainsi que les principaux risques tant sur le plan des subventions que des avancées technologiques.

Le Plan solaire d'EDF, qui prévoit de concevoir et de construire en France des centrales solaires avec une capacité totale de production de 30 gigawatts (GW) d'ici 2035, est en adéquation avec la politique de rééquilibrage du mix énergétique du gouvernement français. EDF entend créer l'intégralité de la chaîne de valeur industrielle afin de mener à bien ce projet. Sur le long terme, nous pensons que ce plan sera favorable à EDF en lui procurant un avantage compétitif non-négligeable sur le segment des énergies renouvelables. Cet investissement massif vient compléter les efforts technologiques de l'entreprise, domaine dans lequel elle a noué plusieurs partenariats de recherche. Toutefois, le démantèlement progressif des centrales nucléaires lancé par le gouvernement français en vue de réduire la dépendance du pays à cette source d'énergie pourrait se traduire par une restructuration coûteuse des actifs de production de l'entreprise.

Bien que nous apprécions la position de l'entreprise par rapport à la nouvelle politique du gouvernement concernant le mix énergétique, nous continuons à analyser sa stratégie face à l'évolution rapide du contexte politique, des conditions économiques du secteur énergétique et du changement climatique.

#### b) Groupe Enel : une approche optimisée de la durabilité

Multinationale du secteur énergétique, Enel Group est l'un des principaux producteurs intégrés d'électricité et de gaz à l'échelle mondiale. Nous sommes en contact depuis très longtemps avec l'entreprise concernant son exposition importante au charbon thermique. Elle a récemment initié une transformation radicale de son activité pour se recentrer sur les énergies renouvelables, ce qui est une nouvelle rassurante. Les capacités de production d'énergies renouvelables d'Enel sont désormais de 43 GW et augmentent de 3 GW par an. Surtout, l'entreprise s'est engagée à sortir du charbon d'ici 2025 et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050

et ses objectifs sont en cours d'analyse par l'Initiative Science-Based Targets pour vérifier leur compatibilité avec un réchauffement climatique inférieur à 2°C.

Enel a également démontré son adoption progressive d'une approche de durabilité lors de sa Journée Investisseurs, avec l'annonce de sa stratégie industrielle et de nouveaux objectifs sociaux liés aux ODD. Il s'agit de l'une des premières entreprises européennes à prendre une telle décision.

Nous continuons à surveiller les mesures d'Enel en vue de sortir du charbon et restons préoccupés par son exposition relativement élevée aux actifs thermiques situés dans des régions pauvres en eau. A noter également l'influence marquée de l'État italien et son incidence potentielle sur l'allocation de capital future d'Enel et sur ses objectifs de mix énergétique.

L'énergéticien transalpin reste néanmoins l'un des meilleurs élèves du secteur des services aux collectivités, en particulier grâce à ses ambitions sur les questions climatiques et les progrès déjà réalisés.

#### c) Ryanair : les droits des employés

Le secteur du transport aérien se caractérise par une concurrence acharnée et des marges modestes, deux tendances qui ont favorisé les compagnies à bas coûts. Notre objectif est de nous assurer que cela ne remet pas en cause les conditions de travail des employés, car un tel scénario aurait des conséquences néfastes sur le plan financier et en termes d'image. Depuis 2017 et la reconnaissance par Ryanair des syndicats de pilotes et du personnel navigant, aucun progrès n'a été fait. On peut donc s'interroger sur le moral des employés de la société et sur le traitement des litiges.

En 2018, en assistant à une réunion qui réunissait des représentants du personnel navigant, des syndicats et d'autres investisseurs, nous avons mieux compris l'importance de la question des conditions de travail. Nous avons établi un dialogue avec Ryanair à trois occasions en 2018, notamment sur les droits de la main d'œuvre, sa stratégie (et l'impact du Brexit) et les droits des actionnaires. Nous continuons également à nous opposer à la direction lors des assemblées générales en votant contre de nombreuses résolutions, notamment sur la question des administrateurs non-indépendants et des modalités de rémunération.

Nous sommes toujours en contact avec Ryanair depuis le début de l'année 2019 et espérons une amélioration de ses pratiques ESG.

“Anticiper les nouveaux risques ESG est le défi que nous devons relever pour optimiser notre gestion au quotidien.”

### **d) Danone : structure du Conseil d'administration**

Danone est une multinationale française présente dans le secteur de l'agroalimentaire. Nous soutenons son approche en matière de développement durable depuis longtemps et pensons même que ses ambitions ESG lui procurent un avantage compétitif.

Nous avons des discussions fréquentes avec l'entreprise depuis plusieurs années sur la stratégie retenue pour exploiter les grandes tendances du secteur de la consommation. L'acquisition de l'entreprise Whitewave s'inscrit clairement dans le cadre de son plan de développement. L'ambition de Danone est d'être l'une des premières multinationales de l'agroalimentaire à obtenir une certification « B-lab », qui lui conférerait le mandat légal de servir non seulement les intérêts des actionnaires, mais aussi ceux de la société toute entière à travers un objectif clairement défini. Près de dix de ses filiales ont déjà reçu cette certification.

Nous avons beaucoup parlé de gouvernance avec Danone en 2018. En décembre 2017, le conseil d'administration a décidé d'accorder à nouveau à Emmanuel Faber les fonctions de Directeur Général et de Président. Nous préférons pour notre part que ces deux rôles soient séparés dans la mesure où le Président du conseil est censé évaluer et analyser la performance de la direction. Si le Président est aussi Directeur Général, sa fonction de surveillance est selon nous compromise. Toutefois, nous savons que des mesures compensatrices ont été prises. L'entreprise a en effet nommé un administrateur indépendant très fiable, qui est notamment chargé de la relation avec les actionnaires. L'indépendance du conseil d'administration, sa diversité de compétences, son expérience et la composition de son comité exécutif permettent à Danone d'assurer un contrôle efficace et dynamique de son activité et des questions de développement durable.

Un conseil d'administration doit faire preuve de solidité et de flexibilité pour s'adapter à l'évolution du contexte, et Danone semble avoir trouvé le bon équilibre.

### **e) Unilever : une opposition efficace au projet de restructuration**

Unilever est une multinationale anglo-néerlandaise du secteur des biens de consommation (alimentation et boissons, produits de nettoyage, de beauté et de soin personnel).

Présents depuis longtemps au capital d'Unilever, nous avons dialogué de manière très fréquente avec le groupe depuis l'annonce de son projet de supprimer

ses deux entités juridiques néerlandaise et britannique et d'adopter une structure unique domiciliée aux Pays-Bas. Pour se justifier, l'entreprise a mis en avant le fait que les actions de son entité néerlandaise représentaient environ 55 % du total des actions ordinaires et que leur liquidité était plus élevée que celles de l'entité britannique. C'est précisément le modèle économique durable de l'entreprise, et notamment sa volonté de dialogue avec toutes ses parties prenantes, qui nous a amené à surpondérer le titre. Nous avons donc fait savoir à la direction que le retrait de l'entreprise de l'indice FTSE 100 serait pour nous une déception. Dans ces conditions, certains fonds, notamment les fonds indiciaires britanniques et ceux obligés d'investir au Royaume-Uni, ne pourraient plus acheter l'action Unilever. Nous étions plusieurs investisseurs à craindre de devoir vendre nos actions à des prix « cassés ». Nous avons donc demandé à Unilever d'étudier toutes les options à sa disposition pour ne pas sortir de l'indice FTSE.

Nous avons décidé de donner plus de poids à notre engagement en collaborant avec l'Investor Forum, un organisme britannique encourageant les initiatives collectives des investisseurs pour protéger et accroître la valeur actionnariale. Nous avons également décidé de lancer une initiative collective sur des sujets communs, notamment la nécessité pour Unilever de présenter plus clairement les avantages de sa proposition pour les détenteurs d'actions de l'entité britannique. L'assemblée générale des actionnaires censée aborder ces propositions a eu lieu les 25 et 26 octobre 2018. Pour faire passer sa proposition, la société devait convaincre de nombreux actionnaires, et ce pour trois raisons : 75 % des voix exprimées étaient nécessaires pour qu'elle soit adoptée, des questions complexes subsistaient concernant l'obligation fiduciaire des actionnaires de l'entité britannique, sans oublier le précédent historique créé par plusieurs multinationales en demandant à ce que leur action reste dans l'indice FTSE All Share en cas de fusion des catégories d'actions.

Le 5 octobre 2018, le conseil d'administration d'Unilever annonçait le retrait de sa proposition visant à simplifier sa structure juridique à deux têtes. Cette issue constitue pour nous et les actionnaires de l'entité britannique une victoire. Nous allons pouvoir continuer à investir dans une entreprise qui a démontré sa solidité depuis plusieurs années et dont la qualité de l'approche en matière de durabilité nous a incité à surpondérer le titre.

## IV. Devenir un leader ISR

Dans le cadre de notre stratégie de développement et en lien avec la volonté d'étendre la prise en compte des facteurs ESG dans nos investissements, nous avons fait évoluer les principaux fonds de notre gamme vers des fonds ISR spécifiques. Nous souhaitons ainsi développer une large gamme de fonds ISR permettant de couvrir l'ensemble des classes d'actifs et de devenir un leader en termes d'encours labellisés ISR.

Le label ISR français a été créé en 2016 avec le soutien du Ministère de l'Économie et des Finances. Il a pour but d'offrir aux épargnants une meilleure visibilité sur leurs investissements en garantissant la transparence des processus d'investissement des fonds labellisés et de la façon dont les critères ESG sont intégrés.

### Les sociétés de gestion des fonds labellisés doivent :

- Avoir une méthodologie et des moyens d'analyse suffisants
- Tenir compte de l'analyse lors de la construction du portefeuille
- Définir des objectifs concernant les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises financées, et illustrer la réalisation de ces objectifs par le calcul d'indicateurs d'impact.



Après l'obtention du Label ISR en juillet 2017 pour deux fonds, cinq fonds ont été labellisés en novembre 2018 couvrant les catégories monétaire, diversifié, actions petites, moyennes et grandes capitalisation.

Les encours labellisés ISR d'Aviva Investors France s'élèvent à 2,7 milliards d'euros à fin 2018.

**Graphique 5 : les encours ISR d'Aviva Investors France**

| Label                           | OPC                                   | Type de fonds | Classe     | Encours (M euros) | Approche ISR     |
|---------------------------------|---------------------------------------|---------------|------------|-------------------|------------------|
| <b>Label ISR obtenu en 2017</b> | AFER Diversifié Durable               | ouvert        | Diversifié | 505               | Best-in-class    |
| <b>Label ISR obtenu en 2017</b> | Aviva Monétaire ISR                   | ouvert        | Taux       | 1 352             | Best-in-universe |
| <b>Label ISR obtenu en 2018</b> | Aviva Actions Europe ISR              | ouvert        | Actions    | 43                | Best-in-class    |
| <b>Label ISR obtenu en 2018</b> | Aviva Actions Euro ISR                | ouvert        | Actions    | 245               | Best-in-class    |
| <b>Label ISR obtenu en 2018</b> | Aviva Investors Actions Euro          | ouvert        | Actions    | 432               | Best-in-class    |
| <b>Label ISR obtenu en 2018</b> | Aviva Investors Valeurs Europe        | ouvert        | Actions    | 79                | Best-in-class    |
| <b>Label ISR obtenu en 2018</b> | Aviva Investors Small & Mid Caps Euro | ouvert        | Actions    | 92                | Best-in-class    |

### Encours au 31/12/2018

En conformité avec le pilier VI du référentiel du label public ISR, ces fonds font l'objet d'un reporting d'impact extra-financier qui inclut des indicateurs de pilotage de performance environnementaux (émissions de CO2 en tonnes par million de dollars de revenus), sociaux (part de femmes à des postes de direction), de gouvernance (part d'indépendants au conseil d'administration) et la prise en compte du respect des droits humains. Au-delà d'un exercice de transparence vis-à-vis du grand public, il s'agit également de disposer d'outils supplémentaires afin d'éclairer les décisions d'investissement.

Par ailleurs, dans le prolongement de notre stratégie en faveur de l'investissement responsable, 3 autres fonds qui étaient en cours de labellisation en 2018 ont obtenu le label public ISR en mai 2019 pour un encours total ISR de 4,2 milliards d'euros.

Notre ambition est de devenir un leader de l'offre ISR en France et d'atteindre 14 milliards d'euros d'encours labellisés ISR à fin 2019.

Dans ce cadre, nous avons aussi collaboré avec Aviva France pour développer la Gestion Sous Mandat (GSM) Aviva Investors Solutions Durables. Grâce à cette solution, Aviva Investors France construit une allocation d'actifs responsable et engagée pour trois profils d'investissement : prudent, équilibre et dynamique. Nous déterminons ainsi la proportion de chaque fonds par profil d'investisseur parmi les différents supports labellisés disponibles et en fonction de l'évolution des marchés financiers. Cette sélection de fonds permet de couvrir l'ensemble des classes d'actifs en gestion ISR et une large étendue de zones géographiques dans les pays développés et en développement. Ainsi, en souscrivant à cette gestion sous mandat, nos clients ont l'assurance de bénéficier d'une allocation d'actifs 100% responsable.

## V. Pour aller plus loin : ODD et fonds thématiques

Le 25 septembre 2015, les dirigeants de 197 pays ont adopté les Objectifs de Développement Durable (« ODD ») pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer à tous la prospérité.

Ces 17 objectifs et les cibles correspondantes sont un appel à l'action en faveur d'un avenir durable auxquels chacun devra contribuer (les États, le secteur privé et la société civile) afin que ces objectifs soient atteints d'ici 2030.

Nous pensons que les entreprises comme la nôtre ont un rôle clé à jouer dans la réalisation de la vision des ODD. Par conséquent, en 2018 nous avons renforcé notre approche d'investisseur responsable en proposant des solutions thématiques et pouvant répondre aux ODD.

Ainsi, nous avons franchi une nouvelle étape avec le lancement en mai 2019 de notre premier fonds thématique qui a pour vocation de mettre en œuvre une stratégie d'investissement centrée autour de trois thèmes inspirés des ODD : la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète et l'amélioration des conditions de vie des individus.

Les fonds thématiques constituent un axe prioritaire de notre stratégie de développement et nos travaux vont se poursuivre, tout au long de 2019, dans cette direction avec le lancement d'un nouveau fonds thématique orienté sur la thématique du réchauffement climatique.

### 1. Interview de Séverine Escalier – Gérante Mandats



#### • Selon vous, comment le métier de gérant a évolué ces dernières années et comment l'intégration de l'ESG est-elle perçue ?

Depuis quelques années on constate une évolution fondamentale du métier vers une intégration accrue de la dimension ESG dans la gestion des portefeuilles. Que cela soit encouragée par le régulateur (notamment dans les gestions assurantielles) ou bien par les clients, la généralisation des gestions ESG donne une autre dimension au métier en cherchant des réels effets positifs sur l'économie (financement vert).

Il s'agit là d'une approche plus globale à la gestion d'actifs car le fait d'avoir intégré les risques ESG et de réputation dans la gestion des risques a permis d'enrichir l'analyse sur les émetteurs et obtenir une vision plus complète. D'ailleurs, des exemples concrets de défaillances dans la lutte anti-blanchiment ou de problématiques de qualité de produits ou de gouvernance fragile ont démontré l'intérêt de prendre en compte ces éléments.

On constate aussi une évolution dans la sélection des émetteurs, de l'exclusion vers une approche « best in class » de plus en plus intégrée même si certains secteurs restent toujours exclus.

#### • Comment choisissez-vous les émetteurs dans lesquels investir en termes des critères d'évaluation ESG ?

Notre approche est à la fois quantitative, à travers l'analyse des

scores ESG, et qualitative, au travers de discussions plus approfondies avec les analystes crédit et ESG sur ces thématiques dans le cas des émetteurs les plus faibles en ESG.

Aussi, la prise en compte du potentiel risque de réputation pour le groupe Aviva, nous conduit à exclure certains émetteurs – exclusion sur des nouveaux investissements et gestion des positions. Cependant, le nombre reste assez faible car nous mettons en œuvre une démarche active d'engagement et de dialogue avec les émetteurs permettant de les influencer positivement avec des points d'amélioration au niveau environnemental, gouvernance et social.

Notre objectif est d'améliorer la qualité ESG des portefeuilles au global, en favorisant les meilleurs émetteurs en ESG, en réduisant les plus faibles et en investissant dans les actifs verts. Par ailleurs, nous souhaitons conserver une diversification sectorielle qui nous conduit à maintenir en portefeuille certains émetteurs qui montrent des fondamentaux de crédit solides même s'ils sont plus fragiles en ESG. La rémunération des titres doit être en adéquation avec le risque crédit, incluant le risque ESG.

#### • Comment avez-vous décidé de gérer les « mauvais » émetteurs en stock ?

Nous avons une construction globale des portefeuilles avec une sélection des émetteurs les plus solides et une diversification tant géographique que sectorielle. Les plus mauvais émetteurs ESG sont identifiés au sein des portefeuilles. Deux approches sont possibles, la gestion naturelle de l'échéancier qui permet le remboursement sur un horizon court de certaines obligations sur des émetteurs faibles en ESG et / ou les ventes principalement pour les maturités les plus éloignées. Nous combinons ces deux approches pour atteindre nos objectifs d'amélioration plus rapidement. En parallèle, nous discutons avec l'analyste sur les catalyseurs qui permettraient une amélioration des scores ESG à court terme. Toutefois, le processus pour améliorer son profil ESG est souvent relativement long, ce qui diffère de nos objectifs annuels.

## 2. Interview de Françoise Cespedes - Gérante Actions



### • Selon vous, comment le métier de gérant a évolué ces dernières années et comment l'intégration de l'ESG est-elle perçue ?

L'évolution la plus importante est sans doute liée la perception des gérants vis-à-vis de l'intégration des critères ESG. Alors qu'il y a quelques années, cette intégration pouvait être perçue comme contraignante car réduisant l'univers d'investissement par le jeu d'exclusions (élimination de certains secteurs d'activité), on constate aujourd'hui que la prise en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance est généralisée. L'idée principale est que certains critères ESG peuvent avoir d'importantes conséquences sur la santé financière d'une société et sa capacité à créer de la valeur pérenne. La prise de conscience a été graduelle, mais elle est là pour de bon. On renforce ainsi l'analyse des risques de la société puisque de mauvaises pratiques ESG peuvent avoir des conséquences financières importantes. Plus récemment, on a également commencé à utiliser les notions ESG pour identifier de nouvelles opportunités d'investissement : on choisit aussi des sociétés parce qu'elles déclinent leur offre de produits et services, et leurs pratiques opérationnelles, sur des modèles 'durables' comme l'e-mobilité, les énergies renouvelables, l'économie circulaire, la diversité, etc.

### • Comment prenez-vous en compte les votes et l'engagement dans votre gestion ?

L'engagement actionnarial comme l'exercice des droits de vote aux assemblées générales et la gestion d'un portefeuille actions sont des activités qu'on ne peut pas dissocier. Nos équipes de gestion sont sans cesse sensibilisées aux problématiques plus larges de gouvernance et des pratiques des sociétés en portefeuille. Notre équipe Global Responsible Investment (GRI) à Londres joue un rôle essentiel dans ce dispositif. En rencontrant les sociétés au cours de

l'année et en abordant les sujets ESG les plus critiques, elle nous permet de mieux évaluer la qualité du management ou encore d'identifier des pratiques de gouvernance controversées. Ces conclusions contribuent à augmenter notre propre vision sur l'opportunité et la qualité de l'investissement; elles viennent en complément et en soutien de notre métier de gérant.

### • Quel est le challenge du pilotage ESG dans les portefeuilles ? Et comment voyez-vous le futur de la gestion actions ?

Nous suivons l'impact des émetteurs sur ces thématiques via notre plateforme de recherche dédiée dans Bloomberg. Les données ESG sont également directement accessibles dans notre outil de gestion Aladdin, ce qui facilite la prise en compte de ces critères par la gestion. Quand nous souhaitons obtenir des informations plus détaillées sur une société, comme par exemple son positionnement stratégique au regard du changement climatique ou ses pratiques vis-à-vis de ses prestataires, nous échangeons directement avec notre équipe d'analystes ESG.

Le pilotage ESG des portefeuilles peut être un exercice très complexe dans la mesure où il faut pouvoir concilier l'application d'une sélection thématique ou ISR avec la performance du fonds. Cela peut induire notamment d'importants biais sectoriels. Et même deux 'signaux' comme le score ESG et l'intensité carbone peuvent parfois être contradictoires : un émetteur peut avoir un bon score ESG et avoir une intensité carbone élevée, même si elle peut avoir baissé significativement sur une courte période. Il est alors important de ne pas s'arrêter aux indicateurs de type quantitatif, pour tirer profit d'une analyse plus subjective. Le challenge est donc de saisir les bonnes opportunités en choisissant des émetteurs ayant un fort potentiel ESG et en optimisant la stratégie d'investissement du portefeuille.

La tendance que nous voyons sur le marché est celle de fonds thématiques axés autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU (santé, éducation, égalité entre hommes et femmes, accès à l'eau...). Fort de l'engagement du groupe Aviva dans ce domaine, AIF a fait le choix de lancer, courant 2019, deux nouveaux fonds dont la stratégie d'investissement repose sur une sélection positive dite d'impact. Le premier met en œuvre une stratégie d'investissement centrée autour de trois ODD (la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète et l'amélioration des conditions de vie des individus), le deuxième se focalise sur les opportunités liées à la transition énergétique et une économie bas carbone.







## 4. L'information à destination des clients

Nous communiquons, avec le soutien de notre équipe dédiée GRI, sur nos différentes initiatives visant à promouvoir l'intégration des considérations ESG dans la gestion. La transparence sur notre philosophie ESG, les méthodes et outils que nous utilisons ainsi que les performances ESG de nos portefeuilles sont indispensables à la réalisation de cet objectif.

Nous mettons à disposition de nos clients les documents suivants :

- Le rapport ESG détaillant la performance du fonds sur un nombre d'indicateurs ESG pour les fonds ISR. Nous avons élaboré un rapport ESG résumant les principales caractéristiques ESG et indiquant les notes E, S et G du portefeuille. Ce rapport ESG est disponible chaque mois et attaché au rapport mensuel du fonds.
- La politique de vote et d'engagement, mise à jour annuellement, détaille notre position et nos attentes en termes de gouvernance d'entreprise. Cette politique est disponible en français sur notre site : <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nous-connaître/investissement-responsable/>
- Le rapport « Annual Responsible Investment Review » compilé par notre équipe GRI et résumant l'ensemble de nos activités à caractère ESG dans l'année écoulée. Ce rapport est disponible en français sur notre site : <https://www.avivainvestors.com/fr-fr/nous-connaître/investissement-responsable/>

## 5. Liste des OPC concernés par la prise en compte des critères ESG

Les fonds concernés par la mise à disposition d'informations ESG sur les investissements (OPC dont les encours dépassent 500M d'euros) sont présentés ci-contre. Nous détaillons également ces mêmes informations pour 7 autres fonds qui n'atteignent pas le seuil d'encours mais qui bénéficient d'un label ISR.

Tous les fonds d'Aviva Investors France excluent les sociétés impliquées dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines antipersonnel et de bombes à sous munitions, conformément aux conventions d'Ottawa et d'Oslo et selon les recommandations de l'AFG.

Le tableau ci-contre résume les considérations ESG prises en compte par les fonds dont les encours dépassent 500M d'euros (au 31 décembre 2018). Ce dernier précise là où s'applique :

- Une exclusion du secteur du Tabac pour les fonds dédiés au client Aviva France ; le désinvestissement graduel relatif au tabac fut introduit en 2017 car le groupe a estimé que soutenir cette industrie par le biais de ses investissements était incompatible avec ses valeurs d'assureur responsable ;
- Une gestion ISR, qui réduit l'univers d'investissement par l'élimination des émetteurs les moins bien notés en ESG ;
- Un label ISR octroyé par le ministère des Finances ; en mai 2019 3 fonds complémentaires ont obtenu le label ISR ;

Par ailleurs, tous nos fonds disposent :

- D'une intensité carbone (exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> par million de revenus).

Aviva Investors France a intégré aux outils d'analyse des critères ESG existants des modules spécifiques dédiés à la prise en compte du risque climatique. L'outil d'évaluation de l'intensité carbone est utilisé pour évaluer ce risque. Il établit un indice d'exposition fondé sur l'intensité carbone des activités des sociétés dont Aviva détient des titres, la part de leurs opérations soumises à des réglementations carbone strictes et la qualité des procédés de management du risque carbone qu'elles ont mis en œuvre.

L'intensité-carbone de chaque fonds est affichée sur le document de reporting mensuel, permettant ainsi aux investisseurs de comparer la performance carbone du fonds par rapport à son indice de référence et de suivre son évolution dans le temps.

- D'un score ESG qui présente la performance ESG du fonds en suivant une série d'indicateurs relatifs aux piliers E, S et G. Cette note est mise à disposition des équipes de gestion via notre outil front-to-back Aladdin ;
- D'une activité de vote, qui couvre tous nos fonds Actions et Diversifiés ; elle est coordonnée par notre équipe dédiée à Londres

**Graphique 6 : liste des OPC > 500M d'euros**

| OPC                            | Type de fonds | Encours (M euros) | % Total OPC | Type       | Exclusion Tabac | Gestion ISR | Label ISR | Vote | Emissions CO <sub>2</sub> 2018 | Emissions CO <sub>2</sub> 2017 | Score ESG 2018 | Score ESG 2017 |
|--------------------------------|---------------|-------------------|-------------|------------|-----------------|-------------|-----------|------|--------------------------------|--------------------------------|----------------|----------------|
| Afer-Sfer                      | ouvert        | 4,733             | 13.3%       | Diversifié |                 |             |           | ☑    | 194.73                         | 237.87                         | 6.84           | 6.75           |
| Aviva Repo                     | dédié int     | 3,675             | 10.4%       | Taux       | ☑               | ☑           |           |      | 106.39                         | 82.28                          | 6.80           | 6.49           |
| Aviva Investors Monétaire      | ouvert        | 3,357             | 9.5%        | Taux       |                 |             |           |      | 179.64                         | 247.43                         | 7.15           | 6.57           |
| Afer Actions Euro              | ouvert        | 2,679             | 7.6%        | Actions    |                 |             |           | ☑    | 136.71                         | 194.66                         | 7.40           | 7.32           |
| Aviva Monétaire ISR            | ouvert        | 1,314             | 3.7%        | Taux       |                 | ☑           | ☑         |      | 86.31                          | 131.69                         | 6.83           | 6.90           |
| Aviva Messine 5                | dédié int     | 1,172             | 3.3%        | Diversifié | ☑               | ☑           |           | ☑    | 206.57                         | 330.80                         | 8.34           | 5.58           |
| Aviva Investors Valorisation   | ouvert        | 897               | 2.5%        | Diversifié |                 |             |           | ☑    | 172.95                         | 230.11                         | 6.74           | 6.67           |
| Aviva Investors Conviction     | ouvert        | 852               | 2.4%        | Diversifié |                 |             |           | ☑    | 205.84                         | 201.89                         | 7.24           | 7.10           |
| Aviva Investors Reserve Europe | dédié int     | 838               | 2.4%        | Actions    | ☑               |             |           | ☑    | 132.97                         | 209.88                         | 7.39           | 6.80           |
| Aviva Structure Index 1        | dédié int     | 792               | 2.2%        | Taux       | ☑               | ☑           |           |      | 205.79                         | 259.55                         | 6.87           | 5.83           |
| Aviva Amerique                 | ouvert        | 767               | 2.2%        | Actions    |                 |             |           | ☑    | 148.09                         | 138.32                         | 5.51           | 5.09           |
| Aviva Conviction Patrimoine    | ouvert        | 689               | 1.9%        | Diversifié |                 |             |           | ☑    | 205.84                         | 201.89                         | 7.24           | 7.10           |
| Afer Actions Monde             | ouvert        | 643               | 1.8%        | Actions    |                 |             |           | ☑    | 137.93                         | 156.43                         | 6.20           | 6.19           |
| Aviva Investors Japon          | ouvert        | 598               | 1.7%        | Actions    |                 | ☑           | ☑         | ☑    | 113.15                         | 87.38                          | 5.84           | 5.67           |
| Afer Patrimoine                | ouvert        | 546               | 1.5%        | Diversifié |                 |             |           | ☑    | 345.84                         | 311.17                         | 5.97           | 6.18           |
| Aviva Investors Sélection      | ouvert        | 522               | 1.5%        | Diversifié |                 |             |           | ☑    | 268.79                         | 276.40                         | 6.17           | 6.27           |
| Afer Diversifié Durable        | ouvert        | 505               | 1.4%        | Diversifié |                 | ☑           | ☑         | ☑    | 156.05                         | 182.54                         | 7.07           | 6.83           |

Encours au 31/12/2018

**Graphique 7 : Liste des OPC sous gestion ISR et/ou ayant obtenu le label <500M d'euros**

| OPC                                   | Type de fonds | Encours (M euros) | % Total OPC | Type     | Exclusion Tabac | Gestion ISR | Label ISR | Vote | Emissions CO <sub>2</sub> 2018 | Emissions CO <sub>2</sub> 2017 | Score ESG 2018 | Score ESG 2017 |
|---------------------------------------|---------------|-------------------|-------------|----------|-----------------|-------------|-----------|------|--------------------------------|--------------------------------|----------------|----------------|
| Aviva Valeurs Responsables*           | ouvert        | 20                | 0.1%        | Indiciel |                 | ☑           |           |      | 212,87                         | 183,19                         | 8,19           | NA             |
| Aviva Actions Euro                    | ouvert        | 245               | 0.7%        | Actions  |                 | ☑           | ☑         | ☑    | 136.26                         | 204.89                         | 7.36           | 7.12           |
| Aviva Investors Actions Euro          | ouvert        | 432               | 1.2%        | Actions  |                 | ☑           | ☑         | ☑    | 138.54                         | 200.99                         | 7.36           | 7.14           |
| Aviva Investors Valeurs Europe        | ouvert        | 79                | 0.2%        | Actions  |                 | ☑           | ☑         | ☑    | 164.93                         | 232.15                         | 7.61           | 6.95           |
| Aviva Investors Small & Mid Caps Euro | ouvert        | 92                | 0.3%        | Actions  |                 | ☑           | ☑         | ☑    | 219.32                         | 290.56                         | 6.12           | 5.31           |
| Aviva Investors Euro Credit Bonds     | ouvert        | 84                | 0.2%        | Taux     |                 | ☑           | ☑         |      | 203.07                         | 285.71                         | 6.34           | 5.75           |
| Aviva Grandes Marques                 | ouvert        | 115               | 0.3%        | Actions  |                 | ☑           | ☑         | ☑    | 74.44                          | 84.16                          | 6.34           | 5.91           |

\* Le nom et la stratégie du fonds Valeurs Responsables ont changé en 2019 ; celui-ci a été transformé en un fonds diversifié ISR articulé autour des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Encours au 31/12/2018





## 6. Les initiatives de place

En participant aux réflexions sur la réforme des marchés, nous cherchons à corriger certains dysfonctionnements tels que l'insuffisance des publications d'entreprises sur les risques ESG et le changement climatique aux niveaux national, européen et international afin que les politiques en vigueur aient des répercussions favorables à long terme.

Ces ajustements doivent être coordonnés aux niveaux national, régional et international en définissant des principes d'action mobilisateurs et harmonisés afin de transformer de manière radicale l'intégralité du système financier.

Le Groupe Aviva et ses filiales de gestion Aviva Investors (y compris Aviva Investors France) participent à de nombreux groupements d'intérêts qui œuvrent pour une meilleure prise en compte des considérations ESG dans les décisions d'investissement. La plupart d'entre elles comprennent un volet climatique fort. On peut citer :

- Pacte mondial des Nations Unies
- Caring for Climate
- Principes pour une Assurance Responsable (PSA)
- UNEP-FI
- CDP
- ClimateWise
- Asset Owners Disclosure project
- E100
- Modern Slavery Act (Royaume-Uni 2015)
- Insurance Development Forum Insurance Advisory Council
- United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)
- Climate Neutrality Now Commitment
- Montreal Pledge
- Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)
- International Corporate Governance Network (ICGN)
- Financial Stability Board
- Taskforce on Climate-related Financial disclosure (TCFD)
- UK Sustainable Investment and Finance Association
- European Sustainable Investment Forum (EUROSIF)
- Forum de l'Investissement Responsable (FIR)
- US SIF
- Corporate Human Rights Benchmark (CHRB)
- Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- Climate Action 100+
- Interfaith Center on Corporate Responsibility (ICCR)
- Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)
- FAIRR Foundation

La participation à ces différentes initiatives reflète notre conviction qu'il est nécessaire d'influer sur les pratiques de place et d'aider à l'établissement de nouvelles normes.

De nombreuses situations laissent entrevoir des défaillances de marché où le coût pour la société d'un investissement excède la valeur financière qu'il génère, comme par exemple dans le cas d'activités fortement émettrice en gaz à effet de serre. Force est de constater que les mécanismes de marché actuels, aussi ambitieux qu'ils soient, offrent une réponse très limitée. C'est pourquoi le groupe Aviva défend les politiques publiques et les réglementations relatives aux marchés financiers lorsque celles-ci visent à corriger de telles défaillances ; qu'il s'agisse de transparence des entreprises sur leurs risques ESG ou la promotion de la finance durable auprès du grand public.

**Graphique 8 : Vous nous avez vus en 2018**

| Nom de l'événement          | Organisateur   | Date                   |
|-----------------------------|----------------|------------------------|
| Impact Investing            | Agefi          | Jeudi 24 mai 2018      |
| Positive Investors Forum    | Novethic       | Mardi 6 novembre 2018  |
| Rencontre ISR & Performance | Option Finance | Jeudi 15 novembre 2018 |
| Global Invest Forum         | Agefi          | Jeudi 11 octobre 2018  |





## Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est établi par Aviva Investors France, société de gestion de portefeuille de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP 97-114, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 17 793 700 euros, dont le siège social est situé au 14, rue Roquépine, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 335 133 229.

Avant tout investissement dans les fonds présentés dans ce document, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir.

Les fonds présentés dans ce document peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays.

Ce document ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés.

Aviva Investors France décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant.

Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Aviva Investors France considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie.

Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Aviva Investors France, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées.

La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) et le prospectus sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription ; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Aviva Investors France.

## CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 173 DE LA LOI N° 2015-992 DU 17 AOÛT 2015

Relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Ce rapport est rédigé conformément au décret 2015-1850 du 22 décembre 2015 pris en application de la loi française N°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (Itecv)

## Nous contacter

Pour plus d'information,

[www.avivainvestors.fr](http://www.avivainvestors.fr)

14, rue Roquépine

75008 Paris

[info.fr@avivainvestors.com](mailto:info.fr@avivainvestors.com)

